



**AVIS PUBLIC  
HUIS CLOS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  
MARDI PROCHAIN LE 7 AVRIL 2020**

Soyez avisé qu'exceptionnellement et conformément aux directives des autorités gouvernementales, la prochaine séance du conseil municipal, mardi prochain le 7 avril 2020 à 19 h 30, sera à huis clos et tenue par vidéoconférence et autres moyens de communication.

**LE PUBLIC N'AURA DONC PAS ACCÈS  
À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2020**

Le projet de l'ordre du jour sera disponible sur le site Web de la Municipalité.

Merci pour votre compréhension.

Donné à Brigham, ce 3<sup>e</sup> jour d'avril 2020.

**Le directeur général et secrétaire-trésorier,**

Pierre Lefebvre, avocat

PL/jp